

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Envoyé en préfecture le 17/04/2019

Reçu en préfecture le 17/04/2019

Affiché le

**SLO**

ID : 059-215903691-20190412-20190412\_1C-DE

**DU 12 AVRIL 2019**

**NOMBRE :** L'an deux mil dix neuf  
• de Conseillers en exercice 27 Le 12 avril  
• de présents 23 Le Conseil Municipal de la Commune de MAING  
• de votants 26 Etant réuni au lieu ordinaire de ses séances après convocation  
légale,  
**OBJET** Sous la présidence de M. SALADIN Bernard, 1<sup>er</sup> Adjoint au Maire

**VOTE DES SUBVENTIONS  
AUX ASSOCIATIONS**

Le Maire certifie que le compte-rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le 16/04/2019

Et que la convocation du Conseil avait été faite le 5/04/2019

Etaient présents : BAILLEUX A. COLLET C. FAILLON J. DOLEZ C. DELANNOY JM. DUMOULIN H. SALADIN B. SPOTO S. THUILLET MP. PREUVOT R. GOBERT J. DESROUSSEAUX C. MULON M. MONTAY G. HAMADI A. GARNERONE L. COLOMBEL L. RAMEZ D. RIFF C. MOREAU G. MONSERGENT A. DE MULDER A. MUSY F.

Etaient excusés : BAUDRIN P. COLLET Ch. NATHIEZ V.  
Procurations respectives à : SALADIN B. DESROUSSEAUX C. COLLET C.

Etaient absents excusés : PREVOT V.

Un scrutin a eu lieu, Damien RAMEZ a été nommé pour remplir les fonctions de secrétaire.

Le Premier Adjoint rappelle l'activité des associations intervenant durant l'année au profit de l'ensemble de la population maingéoise dans les domaines les plus divers : culturels, sportifs, sociaux, festifs, de santé, ... participant ainsi au service public en général et la nécessité de soutenir leurs actions basées généralement sur le bénévolat.

Le Conseil Municipal,

Vu le budget primitif de l'exercice 2018 article 65748,

Où les termes de l'article L 1611-4 du Code Général des Collectivités Territoriales qui dispose que "toute association oeuvre ou entreprise ayant reçu une subvention peut être soumise au contrôle des délégués de la collectivité qui l'a accordée".

Considérant que tout groupement association, oeuvre ou entreprise privée est tenue de fournir à l'autorité qui a mandaté la subvention une copie certifiée de leur budget et de leur compte de l'exercice écoulé, ainsi que tous documents faisant connaître les résultats de leur activité,

Décide d'attribuer les subventions comme il est dit au tableau ci-dessous,

## ART 65748 SUBVENTIONS 2019

SOCIETES	FONC	TOTAL 2018	TOTAL 2019	CONSEILLERS NE PRENANT PAS PART AUX VOTES	VOTE
Amicale du Personnel Communal	020 AG	5 650	5 600		25 voix pour / 1 abstention
Amicale Laïque	30 SCB	4 800	4 800		25 voix pour / 1 abstention
Arpège	30 SCB	2 180	500		25 voix pour / 1 abstention
ASPM	30 SCB	550	550		25 voix pour / 1 abstention
Image Animation Maingéoise	30 SCB	600	600	CH. COLLET	24 voix pour / 1 abstention
LES MAINGOVALES	30 SCB	20 480	480	CH. COLLET	22 voix pour / 3 abstentions
Musique municipale	30 SCB	12 500	11 000		25 voix pour / 1 abstention
Association Jardins Familiaux	30SCB	200	200	C. DOLEZ	24 voix pour / 1 abstention
Avec des ailes	30SCB	150	150		25 voix pour / 1 abstention
Commune libre En-Haut	30SCB	4 200	4 200	C. COLLET	24 voix pour / 1 abstention
Confédération Français Musulmans	30SCB	1 000	500	A. HAMADI	24 voix pour / 1 abstention
Denain Athlétic Club	40 SP	360	360		25 voix pour / 1 abstention
Les archers maingéois	40 SP	400	400		25 voix pour / 1 abstention
Société Colombophile "Le Rapide"	40 SP	1 200	1 000		25 voix pour / 1 abstention
Société de Chasse	40 SP	800	800		25 voix pour / 1 abstention
tennis club maing	40 SP	1 600	1 600	C. COLLET	24 voix pour / 1 abstention
Volley ball maing	40 SP	1 000	900		25 voix pour / 1 abstention
Football Club maingéois	40SP	11 250	11 250	C. RIFF	24 voix pour / 1 abstention
La boule maingéoise	40SP	400	400		25 voix pour / 1 abstention
Amicale des Donneurs de Sang	524 AS	255	255		25 voix pour / 1 abstention
Amicale secouristes – Croix-blanche	524 AS	110	110		25 voix pour / 1 abstention
Ass Dép ACVG-CATM	524 AS	300	300		25 voix pour / 1 abstention
Association des Papillons Blancs	524 AS	800	800		25 voix pour / 1 abstention
Association Pain d'épices	524 AS	71 000	66 000		25 voix pour / 1 abstention
CAPER Thiant	524 AS	150	150		25 voix pour / 1 abstention
Club des 3x20	524 AS	500	500		25 voix pour / 1 abstention
Entraide&loisirs Restos du Cœur	524 AS	750	750	J. FAILLON	24 voix pour / 1 abstention
Amicale résidents Lys du Hainaut	524 AS	30	30	M. MULON	24 voix pour / 1 abstention
Restos du cœur	524 AS	550	550		25 voix pour / 1 abstention
Secours Catholique	524 AS	650	650		25 voix pour / 1 abstention
Section Locale FNACA	524 AS	500	500		25 voix pour / 1 abstention
<b>TOTAL</b>		<b>144 915</b>	<b>115 885</b>		

Fait en séance les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme,  
Maing, le 16 avril 2019

La DGS

I. SERAFINI

